



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Sommaire

« Gary, oui c'est bien... »	3
1 - F E P - Formation pour l'enseignement primaire	4
Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire (BSEP, 180 cr.)	4
Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire et primaire (CCEP, 60 cr.)	4
Maitrise en enseignement primaire (MAEP, 90 cr.)	4
1.1. Bilan de la consolidation	4
1.2. Autres faits marquants.....	4
1.3. Perspectives et projets.....	5
2 - F O R E N S E C - Formation pour l'enseignement secondaire.....	6
Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE1, 94 cr.)	6
Maitrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (MASE2, 116 cr.)	6
Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire (CSDS, 30 cr.)	6
2.1. Continuité et travaux préparatoires au changement	6
2.2. Autres faits marquants.....	7
2.3. Perspectives et projets.....	7
3 - M E S P - Formation pour l'enseignement spécialisé	8
Maitrise en enseignement spécialisé (MESP, 120 cr.)	8
3.1. Préparation de l'admission de 50 étudiant-es	8
3.2. Autres faits marquants.....	8
3.3. Perspectives et projets.....	9
4 - F O R C O N T - Formations continues pour l'enseignement.....	10
Certificats d'études avancées (CAS, 12 à 15 cr.)	10
Diplômes d'études avancées (DAS, 30 à 40 cr.)	10
4.1. CAS ESCS.....	10
4.2. CAS O2A	10
4.3. CAS SP.....	11
4.4. CAS-DAS FORDIF.....	11
4.5. DAS DomES.....	12
4.6. DAS MDAS	12
5 - E T E N C O R E... - Vie et projets de l'Institut	13
À Genève	13
En Suisse romande	13
En Suisse.....	13
5.1. Plan d'économie.....	13
5.2. Autres faits marquants.....	13
5.3. Perspectives et projets.....	14
Acronymes	15

« Gary, oui c'est bien... »

Cette année, l'IUFE est allé se faire une toile. Une soirée de projection-débat a réuni plus d'une centaine de personnes aux cinémas Scala, à l'occasion de l'avant-première du film de Thomas Lilti « Un métier sérieux ». Cette fiction réaliste met en scène la vie à la fois ordinaire et tout sauf banale d'une équipe enseignante d'aujourd'hui, composant entre ses aspirations et les réalités du travail scolaire dans un collège de la région parisienne. Quoi de mieux pour penser l'évolution de l'enseignement du point de vue du terrain, et interroger la manière dont la formation au métier peut et veut préparer la relève à s'en saisir – sans naïveté ni cynisme – tel qu'il est ?

Au cinéma

Au milieu du film, une scène à la fois drôle et triste résume à elle seule l'ambivalence d'un enseignant aux prises avec un trivial empêchement : en cours de français, le voilà lisant Zola à sa classe ; mais un élève affalé sur son pupitre exprime le plus profond des ennuis. Il semble épuisé, disons qu'il s'efforce même et paradoxalement de le paraître, ce qui fatigue en retour son professeur et pourrait logiquement l'inciter, soit à sévir, soit à se détourner. Mais le lecteur provoqué ne va faire ni l'un ni l'autre, ce qui donne – c'est le but – à méditer :

1. Tout commence donc par un perturbateur ambigu : peut-être croit-il ne gêner personne, mais son maître, lui va le déranger, car il n'est pas pédagogue à abandonner. Il le prend à part, puis à partie : « Ça va, Antoine ? Depuis le début de l'année, tu ne participes jamais... »

2. Le maître est moderne, puisqu'il ne veut pas qu'Antoine se taise, non : il le prie de s'exprimer. Mais l'élève est moderne aussi, et répond en retournant l'accusation : il interviendrait bien dans la leçon, mais si elle d'abord s'employait à le stimuler. *L'Assommoir* (de Zola), c'est assommant, surtout si le professeur est seul à parler.

4. Ce professeur est à son tour interpellé. Il se défend, donc, mais en surplomb : « Non, au contraire. Ce n'est pas du tout ennuyant. Moi j'essaie d'apporter des éclairages, un contexte, de mettre le livre en perspective avec le monde d'aujourd'hui. Et ça, ça ne te parle pas ? Peut-être que tu t'intéresses plus aux jeux vidéo, aux copains, aux copines qu'à la littérature cette année ? » Acte tranchant d'autorité : en incriminant en vrac les hormones, les loisirs, l'insouciance, voire l'abrutissement de la jeunesse, le professionnel qualifié garde son rôle de donneur de leçon et invalide le reproche de l'adolescent blasé...

L'Assommoir, c'est assommant...

5. « Mais j'aime bien lire quand même... » résiste le gêneur gêné. « Et tu lis quoi en ce moment ? » lui accorde l'enseignant cette fois intrigué. Voilà qu'il renverse l'interlocution. C'est à lui plutôt qu'à Antoine d'écouter. Ce qui intéresse le novice intéresse son tuteur, l'ainé a quelque chose à apprendre du puiné. Ainsi renouent-ils leur alliance, en se donnant un motif d'attention partagé. Demandons-nous ce que nous lisons avant de juger de ce que cela vaut. Le maître bon joueur sacrifie un pion, mais pour reprendre en main la situation : s'inquiéter de ce que pense Antoine, c'est pouvoir mieux l'apprécier, en troquant de l'aplomb contre de la lucidité. « Je lis un livre de Romain Gary, marmonne l'élève. La Promesse de l'aube, j'aime bien. » « Ah, c'est bien, oui, Romain Gary c'est bien, lui accorde finalement l'enseignant. Bon allez, vas-y, tu vas être en retard ! » Bougonneuse et splendide conclusion ! Ou l'autorité à l'ère de sa propre interrogation...

« Gary, oui... c'est bien... » Moitié modeste concession, moitié relative validation. Un enseignant sérieux dialogue-t-il avec son élève ou persiste-t-il à le guider d'en haut ? Ma foi, il fait les deux. Voilà la complexité d'un métier au milieu du gué, désormais sommé mais soucieux d'abord de lui-même se légitimer. Si interagir et instruire sont les deux faces d'une pédagogie patiente et soucieuse de durer, ni toute-puissante, ni résignée, alors assumer sérieusement ces tensions serait la meilleure façon de trouver plaisant qu'elles nous forcent encore et toujours à penser. Oui, le professeur d'Antoine nous donne une leçon : il refuse de choisir entre comprendre son élève et le guider, faire preuve d'humanité et par là même d'autorité. Cet enseignement vaut sur le terrain autant qu'à l'Université, parce qu'aucune formation n'est aujourd'hui crédible si elle prétend changer autrui en ignorant ce qu'il est. Qui s'est entendu un jour répondre « Ils ne te comprennent pas » après avoir avoué à sa mère « J'ai eu un zéro en maths » ? C'est Romain Gary, bien sûr, dans *La Promesse de l'aube*. Gary, oui c'est bien... Et Zola aussi, en surplombant moins ?

Comprendre pour guider

1

F E P

Formation pour l'enseignement primaire

- Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire (BSEP, 180 cr.)
- Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire-primaire (CCEP, 60 cr.)
- Maîtrise en enseignement primaire (MAEP, 90 cr.)

Direction et coordination : Valérie Lussi Borer et Catherine Grivet-Bonzon

La formation pour l'enseignement primaire débute par trois années d'études de baccalauréat organisées par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Le Certificat et la Maîtrise prolongent ce parcours et sont délivrés par l'Institut.

1.1. Bilan de la consolidation

Mise en place en 2017, en réponse à la demande politique et aux négociations avec le DIP qui s'en sont suivies, la FEP « nouvelle version 2.0 » a intégré plusieurs nouvelles unités de formation dans le parcours, qui devaient être créées à coût constant. Après deux volées d'étudiant-es issues de la FEP 2.0, le Comité de programme a souhaité faire un bilan structurel focalisé, mettant en regard les renforcements projetés en 2017 avec ces mêmes éléments tels qu'ils sont implémentés en 2023.

La Coordination et le Comité de programme FEP ont décidé de s'en tenir factuellement aux changements introduits. Autrement dit, l'analyse fait le constat des modifications structurelles, à la fois en termes de dispositif de formation (durée des stages, ressources d'accompagnement, séminaires, gestion administrative) et en termes de surcoûts générés pour l'Université. L'un des points essentiels est l'impact de la réforme sur les étudiant-es, que ce soit en termes de surcharge, de manque à gagner, de complexification de l'organisation personnelle/familiale et de coût financier lié au stage linguistique malgré l'aide de MOVETIA.

Le programme remercie tous-tes les personnes qui ont contribué à réaliser ce bilan de la FEP 2.0. La documentation complète est accessible à l'adresse coordination-fep@unige.ch.

1.2. Autres faits marquants

Le dossier de demande de renouvellement de la reconnaissance pour la FEP a été adressé par le DIP à la CDIP (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique). Le programme remercie là aussi toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de cette importante documentation. La documentation complète est également accessible à l'adresse coordination-fep@unige.ch.

Dans le cadre du partenariat avec la DGEO, la FEP dispose de 30 demi-journées d'intervention d'enseignant-es primaires dont le DIP assume le remplacement sur son budget. Lors des années précédentes, les demi-journées demandées par les FU n'ont jamais excédé le nombre de 30, sauf en 2021-22 où un dépassement a été autorisé par la DGEO en lien avec le CAS O2A. Au vu d'une plus forte affluence des demandes en 2022-23, la coordination FEP a sollicité une augmentation du nombre de demi-journées, ce qui n'a pu être accordé pour raison budgétaire. La FEP doit donc composer avec ces 30 demi-journées. Des principes d'attribution de ces ressources ont été validés par le groupe de coordination des modules à la rentrée 2023.

Des modifications ont été apportées aux règlements d'études du CCEP et la MAEP et sont entrés en vigueur à la rentrée universitaire 2023. Le principal changement concerne l'évaluation du séminaire d'analyse et de régulation des pratiques professionnelles (SARP), qui s'opère désormais par voie d'acquis/non-acquis.

FEP 2.0 : une consolidation à coûts plus ou moins constants

Reconnaissance du diplôme : demande adressée à la CDIP

La nouvelle convention DIP-UNIGE a fusionné les commissions Stages-emploi et Enseignement pour créer une commission partenaire permanente dans chaque ordre d'enseignement. Pour le primaire comme pour le secondaire et le spécialisé, cette nouvelle commission est devenue opérationnelle en 2023, avec intégration dans son mandat d'objectifs spécifiques annuels clarifiant le travail à effectuer en son sein.

Un groupe de travail DIP-IUFE s'est constitué pour travailler sur la possibilité d'aligner le traitement des casiers judiciaires entre les ordres d'enseignement, la formation, le service des remplacements et l'accès à l'emploi. Un extrait de casier judiciaire simple sera toujours demandé à l'admission, mais en cas de ligne au casier, des exceptions pourront désormais être envisagées selon la nature du délit et sa compatibilité avec l'exercice de la fonction d'enseignant-e. L'extrait spécial de casier judiciaire devra bien évidemment rester vierge.

1.3. Perspectives et projets

La Conférence latine de la formation des enseignant-es et des cadres (CLFE) a mis à l'étude le projet Calliope de renforcement de la formation initiale des enseignant-es primaires. Le dispositif envisagé consiste à accompagner l'entrée dans le métier par le biais d'un tutorat et de séminaires liés à la phase probatoire en vigueur dans les différents cantons.

La modification du calendrier scolaire introduite en 2022-2023 (congés prolongés de Pâques et de l'Ascension) génère un problème de planification du stage en responsabilité de quatre semaines et induit une surcharge de travail pour les étudiant-es et les formateurs/trices universitaires en fin d'année. Le stage de quatre semaines est soit repoussé jusqu'à l'avant-dernière semaine de cours (laissant peu de temps pour la préparation des tripartites, des TIFE, des examens), soit divisé en deux parties de deux semaines chacune avec, au milieu, deux semaines de vacances de Pâques (la continuité de la prise de responsabilité d'une classe étant ainsi mise à mal). L'analyse des calendriers des années à venir montre que ce problème est amené à perdurer.

Dès la rentrée académique 2023, le Comité de programme a entamé un travail de cartographie de l'année de CCEP (les enjeux, le plan d'études, les crédits, le calendrier facultaire, les charges de travail des étudiant-es et des enseignant-es, etc.). Cette cartographie servira de base à une réflexion approfondie sur l'organisation actuelle du CCEP. Le programme souhaite ainsi se donner les moyens d'élaborer et examiner différents scénarios pour un meilleur équilibre des charges de travail des étudiant-es au cours de l'année.

Une démarche de consultation plus large des formateurs/trices impliqué-es dans le cursus du CCEP sera mise en lien avec les scénarios identifiés. Le planning qui se dessine à l'heure actuelle est le suivant : cartographie et prémices de réflexion en 2023-2024 ; élaboration de scénarios et consultation plus large en 2024-2025 ; entrée en vigueur des modifications à la rentrée 2025.

Nouveau calendrier du CCEP



2

FORENSEC

Formation pour l'enseignement secondaire

- Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE1, 94 cr.)
- Maitrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (MASE2, 116 cr.)
- Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire (CSDS, 30 cr.)

Direction : Benoît Lenzen

La formation pour l'enseignement secondaire prend la forme d'une maitrise disciplinaire ou bi-disciplinaire professionnalisante. Un certificat de spécialisation permet de se qualifier pour une branche supplémentaire.

2.1. Continuité et travaux préparatoires au changement

L'année académique 2022-2023 a débuté sur les mêmes bases que l'année précédente, avec un effectif total s'élevant à 312 étudiant-es, dont 222 en Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE), 46 en MASE bi-disciplinaire et 44 au Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement (CSDS). Toutes les disciplines ont été ouvertes aux premières années.

Des travaux préparatoires à l'ouverture d'une nouvelle discipline, le français langue étrangère/seconde (FLE-S), ont été menés en étroite collaboration avec l'École de langue et de civilisation françaises (ELCF) de la Faculté des lettres, incluant la procédure de nomination de deux chargées d'enseignement à temps partiel pour assurer des enseignements spécifiques et le suivi des stagiaires dès la rentrée 2023.

Un certain nombre de difficultés persistent dans la formation actuelle : e.g., attribution des places de stages annuels trop complexe ; statut hétérogène des étudiant-es en stage ; coût de la formation ; manque de candidat-es dans certaines disciplines. Les réflexions visant à améliorer le dispositif de stages et la collaboration entre les personnes concernées – corps enseignant de la FORENSEC, enseignant-es d'accueil (EDAC), référent-es pour la formation auprès des directions (Rf-Dir), etc. – se sont dès lors poursuivies au sein des groupes de travail et instances dédiés, dont le fonctionnement a été institutionnalisé par le biais de mandats respectifs :

- La commission partenaire DIP-UNIGE Enseignements-stages du secondaire (CES) a ainsi reçu mandat du groupe de coordination de l'IUFE en février 2023 d'interroger notamment les modalités d'organisation et d'opérationnalisation des stages.
- La CES a elle-même mandaté un groupe de travail Modalités de stages pour opérationnaliser cet axe.
- De leur côté, les groupes de travail Stages et EDAC, déjà actifs l'année précédente, ont reçu mandat du Comité de programme FORENSEC en octobre 2022, de respectivement (a) formuler des propositions d'amélioration du dispositif de stages de la FORENSEC, et (b) faciliter l'intégration des EDAC dans la FORENSEC et les équipes de didactique disciplinaire, pour renforcer la communication entre les partenaires de la formation et mutualiser et développer leurs compétences.

Ces travaux ont débouché sur les principes suivants, qui ont été validés par le Comité de programme lors de sa séance du 22 juin 2023 : (a) stages en responsabilité partagée en 1^e année et stages en responsabilité en 2^e année si possible ; (b) stages dans les deux ordres d'enseignement chaque année ; (c) alternance des semaines d'enseignement et de stages ; (d) stages ouverts dans les établissements du secondaire II non gymnasial. Ces hypothèses sont en cours de discussion dans les groupes et instances de coordination entre l'Université et le DIP.

Une nouvelle discipline : le français langue étrangère ou seconde

Une réflexion en cours sur les modalités d'organisation des stages

2.2. Autres faits marquants

Plusieurs initiatives visant à renforcer les échanges entre les équipes disciplinaires et transversales actives dans la FORENSEC se sont concrétisées en 2022-2023. Une journée d'études sur le thème « L'hôte (in)attendu (élève, stagiaire, collègue) ? Posture et agir professionnel en formation enseignante » s'est déroulée le 10 novembre 2022. Elle a réuni de nombreux formateurs et formatrices de la FORENSEC autour de cinq ateliers centrés sur les pratiques de formation et de dix présentations de projets de recherche, dans les différentes didactiques et le domaine transversal de la FORENSEC.

Les séances plénières du corps enseignant de la FORENSEC ont été l'occasion pour 15 équipes disciplinaires de partager leurs dispositifs et pratiques de suivi de stages. La visite à Genève d'un professeur invité de l'Université de Sherbrooke (Canada) a permis une mise en perspective du dispositif genevois, qui s'est révélée utile pour les réflexions des groupes de travail et instances susmentionnés, en termes d'évaluation des stagiaires notamment.

Plusieurs membres de la FORENSEC ont contribué à l'organisation du 6^e colloque international de l'ARCD (Association pour des recherches comparatistes en didactique), qui s'est déroulé à Uni Mail du 27 au 30 juin 2023 sur le thème « Les didactiques face à l'évolution des curriculums. Savoir(s) et pratiques pour entrer dans la complexité du monde ».

Journée d'études : posture et agir professionnel en formation



2.3. Perspectives et projets

Beaucoup de temps et d'énergie ayant été investi dans les réflexions visant à améliorer le dispositif de formation, et les principes résultants ayant été validés par le Comité de programme, il importe désormais d'en évaluer la faisabilité et, le cas échéant, de les concrétiser dans un dispositif rénové. Sur mandat du groupe de coordination, la CES sera en charge de cette évaluation et de l'éventuelle mise en œuvre de ce processus de rénovation.

Par ailleurs, un manque de communication est apparu entre les représentant-es au sein des instances et groupes de travail de la FORENSEC et les corps qu'elles et ils représentent. Il est envisagé que les séances plénières du corps enseignant de la FORENSEC, qui se justifiaient davantage dans les premières années de fonctionnement du programme qu'aujourd'hui, puissent être le lieu d'un retour d'information plus régulier et systématique des personnes siégeant dans les instances et/ou participant aux groupes de travail vers leurs collègues.

Enfin, l'outil de gestion des admissions, des stages et du suivi des étudiant-es au sein de la FORENSEC nécessite une réflexion visant sa reconfiguration. La direction du programme FORENSEC a mandaté trois personnes (l'actuel développeur/gestionnaire de la plateforme et deux CE en didactique de l'informatique) pour créer une documentation complète sur l'existant, lister les besoins et documenter les outils utilisés pour la gestion des stages dans les autres programmes de formation d'enseignant-es de l'IUFE (FEP, MESP). Un état de situation sera réalisé sur cette base en décembre 2023 afin de pouvoir décider d'une stratégie pour la suite.

Améliorer le dispositif de formation

Suivi des étudiant-es : reconfigurer l'outil de gestion

Formation pour l'enseignement spécialisé

■ Maitrise en enseignement spécialisé (MESP, 120 cr.)

Direction et coordination : Greta Pelgrims et Roland Émery

La formation des enseignant-es spécialisé-es est assurée par la Maitrise universitaire en enseignement spécialisé reconnue par la CDIP. En outre, un diplôme de formation continue offre ponctuellement une qualification dans le domaine de l'enseignement spécialisé à des personnes recrutées dans le canton de Genève sans titre requis.

3.1. Préparation de l'admission de 50 étudiant-es

Faire face à l'évolution des besoins

Afin de contribuer à éponger une situation de pénurie persistante et structurelle d'enseignant-es spécialisé-es dans le canton de Genève, le Grand Conseil a approuvé dans sa séance de décembre 2022 un budget destiné à l'UNIGE/IUFE pour couvrir les besoins liés au projet, convenu avec le DIP, de doubler le nombre d'étudiant-es à admettre dans le programme de formation. L'année 2022-2023 a consisté à préparer le programme afin d'accueillir 50 étudiant-es à la place de 25 dès la rentrée 2023.

Ce travail a concerné la mise en œuvre pilote de dispositifs de stages modifiés, destinés à augmenter le soutien à la scolarisation en classe régulière, ainsi que la capacité des regroupements de classes intégrées (CLI) et d'écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) à accueillir plus de places de stages. Tous les séminaires dont la teneur est étroitement articulée à l'activité de formation dans chacun des stages ont été dédoublés afin de continuer à garantir la qualité des modalités interactives soutenant le développement de compétences professionnelles pédagogiques, didactiques et collaboratives.

Un nouveau poste d'enseignement et de recherche

Outre le travail administratif et de coordination requis par l'adaptation des dispositions réglementaires du programme, cette préparation a aussi concerné la définition de plusieurs postes dans les domaines didactiques et pédagogiques orientés vers l'enseignement spécialisé, ainsi que le recrutement d'un ensemble de chargé-es d'enseignement correspondant aux profils d'expertises académiques attendus. En vertu de la Convention UNIGE-DIP relative à la formation des enseignant-es, le développement de la recherche *sur* et *pour* l'enseignement spécialisé a pu bénéficier, grâce au nouveau budget, de l'ouverture d'un poste de maître-esse d'enseignement et de recherche centré sur les questions de travail et développement professionnel en enseignement spécialisé.

3.2. Autres faits marquants

Tout en harmonisant les mandats des trois commissions partenaires (enseignement primaire, enseignement secondaire et enseignement spécialisé), le Groupe de coordination DIP-IUFE a mis à jour celui de la Commission Enseignements-stages du spécialisé. Celui-ci modifie notamment la composition de la commission, avec une augmentation du nombre de représentant-es de 10 à 15 membres.

Outre des membres représentant l'IUFE, le DIP et l'AGOEEER (pour les institutions privées subventionnées partenaires de la formation), la composition inclut désormais des représentant-es des formateurs et formatrices de terrain, des directions d'établissement spécialisé et de l'intégration, des étudiant-es du programme et des syndicats d'enseignant-es (SPG). Le Groupe de coordination prévoit de fixer des objectifs spécifiques annuels aux commissions.



3.3. Perspectives et projets

Le premier travail planifié en 2023-2024 concerne la finalisation de la préparation du programme pour l'accueil des 50 étudiant-es en 2^e année de maîtrise dès la rentrée 2024.

L'organisation de l'évènement marquant la reconnaissance de la CDIP, l'anniversaire et, désormais, l'envergure accrue de la MESP, sera initiée dans la perspective d'aboutir durant l'automne 2024.

Le Comité de programme va vérifier et cas échéant ajuster l'adéquation du programme au nouveau Règlement de reconnaissance des diplômes dans le domaine de la pédagogie spécialisée (orientations éducation précoce spécialisée et enseignement spécialisé) de la CDIP qui entrera en vigueur en janvier 2024. Il s'agit d'estimer la pertinence du programme au niveau de la procédure d'admission, du travail administratif de gestion des parcours de formation, des cours et séminaires, des dispositifs de stages, de l'encadrement des mémoires de maîtrise en enseignement spécialisé. La procédure d'admission fera l'objet d'analyses statistiques et qualitatives, et de régulations dans la perspective d'augmenter la finesse et la pertinence pronostique de certaines composantes.

En partenariat avec les représentants du DIP/OMP, les capacités de formation initiale et continue pour l'enseignement spécialisé et leur lien avec les besoins identifiés par l'employeur seront examinés.

Vérifier et ajuster au besoin la pertinence du programme

4

FORCONT

Formations continues pour l'enseignement

- Certificats d'études avancées (CAS, 12 à 15 cr.)
- Diplômes d'études avancées (DAS, 30 à 40 cr.)

Coordination : Sophie Canellini, Andreea Capitanescu Benetti, Aline Meyer, Federica Rossi

L'Institut universitaire de formation des enseignant-es doit activement contribuer à la formation continue du corps enseignant genevois. Les services du Département de l'instruction publique coordonnent et planifient l'essentiel des formations ponctuelles, traditionnellement offertes aux professionnel-les « sur catalogue ». De son côté, l'Institut développe essentiellement des offres de formation diplômantes, sous la forme de certificats (CAS) et de diplômes d'études avancées (DAS). Ce rapport dresse un bref bilan de chacune d'elles. Deux projets s'y ajoutent en ce moment : un CAS-DAS romand pour Personne ressource en éducation numérique et un DAS genevois en Enseignement de l'expression orale (en partenariat avec la Haute école des arts de la scène).

4.1. CAS ESCS

Certificat d'études avancées

Enseigner en situation complexe au secondaire

Volume : 15 crédits

Direction : Valérie Lussi Borer

Un programme sur orbite

- L'année académique 2022-2023 a vu se terminer l'édition 21-23 débutée en septembre 2021 avec 24 inscriptions. La demi-journée d'échanges sur les travaux de CAS du 26 mai 2023 a montré tout leur potentiel et il a été décidé, en partenariat avec la DGEO, DGESII et DGOMP d'organiser quatre conférences suivies d'échanges en 2023-2024 pour valoriser et discuter les travaux réalisés lors du CAS qui seront ouvertes aux enseignant-es du secondaire genevois.
- Une deuxième volée composée de 12 personnes a démarré le CAS en janvier 2023. Une troisième volée est prévue pour un démarrage en septembre 2024.
- Certaines personnes inscrites ont initié des dispositifs de formation à l'intérieur de leur établissement auprès de leurs collègues. Ceux-ci ont pu être accompagnés par des enseignant-es du CAS en lien avec les travaux de fin de CAS et se poursuivent en 2023-2024.
- La demande exprimée par les Directions générales pour qu'une partie du CAS puisse être proposée sous forme de modules spécifiques qui pourraient être acquis sans suivre d'emblée tout le CAS a été opérationnalisée de la manière suivante : des séminaires spécifiques (2 ou 3 demi-journées) peuvent être proposés dans des établissements secondaires et un travail de validation peut être réalisé (celui-ci sera reconnu en cas d'inscription ultérieure au CAS). Un premier établissement a mis en place le séminaire sur le positionnement professionnel en 2023-24.

4.2. CAS O2A

Certificat d'études avancées en

Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant-es en formation

Volume : 12 crédits

Direction : Kristine Balslev

- Après deux éditions ayant réuni respectivement 53 et 65 participant.es, l'édition 2022-2024 regroupe 37 personnes (24 enseignant-es primaires, 9 enseignant-es secondaires et

4 enseignant-es spécialisé-es) participant à l'entièreté du programme (une seule personne a fait une demande d'équivalence).

- L'un des objectifs de cette année a été de mieux exploiter les différences entre ordres d'enseignement et de les faire davantage dialoguer. Pour cela, le module intitulé « Rôle, statut et identité professionnelle des formateurs/trices dans l'alternance » abordant les caractéristiques de chacun des contextes a été placé au premier semestre, à la place du troisième semestre auparavant. Un autre objectif est d'adapter les modules à des formateurs/trices de terrain débutant-es.
- Comme en 2021-2022, en 2022-2023, les responsables des journées de co-formation accompagnant les stages en responsabilité de l'enseignement primaire ont invité des diplômé-es du CASO2A à présenter leurs travaux de fin d'études lors de la journée de co-formation du mois de mai. Ces présentations ont permis de valoriser et faire connaître les travaux accomplis dans le cadre du CAS et ont engendré de riches discussions entre formateurs et formatrices. Le comité du CASO2A souhaite faire perdurer et élargir ce type de synergies avec les responsables des formations et co-formations destinées aux formateurs et formatrices du spécialisé et du secondaire.
- La prochaine volée démarrera en août 2024. Le délai d'inscription est fixé au 15 avril 2024.

4.3. CAS SP

Certificat d'études avancées en

Soutien pédagogique

Volume : 12 crédits

Coordination : Céline Vendeira Maréchal

- L'année académique 2022-2023 a vu s'achever l'édition 2021-2023 débutée en janvier 2021 avec 17 inscrit-es. Les travaux finaux des participant-es de cette cinquième volée ont été rendus en mai 2023 et la cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le mercredi 18 octobre 2023.
- La sixième volée a débuté en janvier 2023 avec 18 participantes. Le module 1 est terminé et s'est bien déroulé. Les modules 2 et 4 sont en cours. Le module 3 se déroulera au semestre de printemps 2024. Cette volée terminera au semestre de printemps 2025.
- Une collaboration entre la DGEO et l'IUFE a été entreprise durant cette année pour réfléchir aux modifications à apporter à la directive relative au soutien pédagogique et à la partie correspondante des documents du cadre pédagogique de l'enseignement primaire.
- Le dialogue avec l'employeur doit aussi déboucher sur des aménagements du programme en lien avec l'évolution des pratiques et des politiques cantonales d'intégration scolaire.

4.4. CAS-DAS FORDIF

Certificat et diplôme d'études avancées de la

Formation romande en Direction d'institution de formation

Volume : 15 puis 30 crédits

Membre du Comité de direction pour Genève : Isabelle Mili, puis Nathalie Delobbe

- La formation romande en direction d'établissements de formation (FORDIF) est toujours assumée par les quatre partenaires UNIGE, HEP Vaud, HEFP et IDHEAP.
- Après Olivier Maulini, Isabelle Mili et Nathalie Delobbe ont successivement siégé dans le comité directeur, dans l'attente de l'ouverture du poste devant faire suite au départ du prof. Frédéric Yvon. Dans l'intervalle, M. Jean-Marc Huguenin, CE suppléant, a assuré la coordination de la part genevoise des enseignements du CAS. Un nouveau poste de Maître d'enseignement de recherche a été ouvert en FPSE pour assumer l'ensemble de ces tâches : la personne nommée entrera en fonction le 1^{er} février 2024.
- La volée 2021-2022 de ce CAS obtiendra son diplôme en janvier 2023. L'édition 2022-2023 a débuté au printemps et se terminera en janvier 2024. Les inscriptions pour l'édition 2023-2024 sont d'ores et déjà complètes (60 personnes), signe de la vitalité du programme.

- En parallèle, le DAS a connu ses premier-es diplômé-es. Ce programme prolonge le CAS et est composé de 15 crédits additionnels, organisés en modules à option de trois crédits chacun. Durant la période 2022-2023, le DAS a proposé les modules : Piloter un établissement à l'ère du numérique. Développer les pratiques communicatives. Capital humain et développement organisationnel. Management stratégique d'une institution publique.
- Du côté genevois, la préparation d'un nouveau module Promotion de la santé et de la motivation au travail en contexte éducatif est en cours. Le programme détaillé sera publié en automne 2023.

4.5. DAS DomES

Diplôme d'études avancées dans le
Domaine de l'enseignement spécialisé
Volume : 40 crédits
Direction : Roland Émery

- Le DAS DomES est le résultat d'une collaboration avec la direction générale de l'Office médico-pédagogique (OMP) et l'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER). Ce DAS est destiné à des personnes employées en tant qu'enseignant-e spécialisé-e, dans le canton de Genève, par le DIP ou par une institution d'enseignement spécialisé privée accréditée par le DIP, et qui ont été engagées sans diplôme d'enseignant-e spécialisé-e reconnu.
- Le DAS 2019-2022, prévu initialement sur une seule édition, s'est terminé en 2022. 28 étudiant-es ont été diplômé-es.
- Pour faire face à la forte pénurie d'enseignant-es spécialisé-es, le DIP a demandé en 2021 à l'IUFE de considérer la reconduction du DAS DomES pour une édition, ainsi qu'une augmentation du quota d'étudiant-es à la MESP de 25 à 50 personnes par volée.
- Les travaux entrepris ont abouti à une version révisée du DAS DomES à 40 crédits, prévue pour les années 2022 à 2025. 31 étudiant-es ont été admis-es dans ce programme, qui a débuté au semestre d'automne 2022.

Bis repetita

4.6. DAS MDAS

Diplôme d'études avancées en
Disciplines artistiques et sportives de l'enseignement primaire
Volume : 40 crédits
Direction : Benoît Lenzen

- L'édition 2021-2023, composée de 15 étudiant-es (8 en arts visuels, 3 en musique et rythmique, et 3 en éducation physique) a terminé les 2^e et 3^e semestres du programme.
- L'édition 2022-2024, regroupant 21 étudiant-es (11 en arts visuels, 6 en musique et rythmique, et 4 en éducation physique) est entrée dans le programme en janvier 2023.
- 13 diplômes ont été décernés lors de la cérémonie de remise des diplômes de formation continue le 18 octobre 2023.
- Le suivi du plan d'action élaboré dans le cadre de l'auto-évaluation institutionnelle du programme est à l'oeuvre.
- Dans le cadre du financement accordé par Swissuniversities pour le projet de recherche « Analyse des continuités intra- et inter-institutionnelles des formations à l'enseignement des disciplines artistiques et sportives de l'école primaire. L'exemple des techniques artistiques et sportives », la collecte des données dans les institutions participantes a été presque totalement réalisée. Les travaux préparatoires à l'organisation d'un atelier annuel (recrutement d'auxiliaires de recherche et d'enseignement, élaboration du protocole de récolte de données vidéo et d'entretien, etc.) ont été menés en collaboration avec l'équipe enseignante du DAS MDAS, le *Video Learning Lab* de l'UNIGE, et la DGEO.

Une re-
cherche
soutenue
par Swissu-
niversities

5

ET ENCORE...

Vie et projets de l'Institut

- À Genève
- En Suisse romande
- En Suisse

L'Institut universitaire de formation des enseignant-es doit non seulement réunir mais aussi coordonner ses différents programmes dans une politique à la fois pluraliste et cohérente. Il le fait en lien, à Genève avec le Département de l'instruction publique (DIP), en Suisse romande avec le Conseil académique des hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignant-es (CAHR) et la Conférence latine de la formation des enseignant-es et des cadres (CLFE), en Suisse dans le cadre de la Chambre des Hautes écoles pédagogiques de Swissuniversities.

5.1. Plan d'économie

Pour équilibrer le budget de l'Université, le Rectorat a demandé à toutes les facultés et centres interfacultaires de préparer un plan d'économie de 4% dans le cadre du plan quadriennal financier 2024-2027 (diminution de 1% par an en moyenne). La direction de l'Institut a examiné les différents scénarios envisageables, en lien avec les instances compétentes : Comité de direction, Assemblée et Conseil de l'Institut, Facultés partenaires, Rectorat, Groupe de coordination DIP-IUFE. Les départs prévisibles à la retraite et la réouverture de certains postes à des niveaux de recrutement et/ou à des taux ajustés devraient suffire à faire face à la situation. Les négociations au cas par cas seront ensuite menées au fil des ans, avec les équipes de recherche et d'enseignement chaque fois concernées.

Moins 4%
d'ici 2027

Ce travail doit être coordonné avec le bilan financier en cours d'établissement à propos des ressources mutualisées entre l'IUFE et la FPSE. Dans l'attente des résultats de ce bilan (attendus en décembre 2023), un équilibre interne au budget de l'Institut a été négocié à partir d'un état des lieux complet des postes libérés par leurs titulaires dans la période considérée. Les arbitrages finaux sont soumis à l'approbation du Conseil de l'IUFE, instance regroupant les facultés partenaires et chargée de valider le budget puis de le transmettre au Rectorat.

5.2. Autres faits marquants

Les deux dossiers de demande de renouvellement de la reconnaissance des diplômes de formation à l'enseignement primaire et secondaire ont été adressés par le DIP-Département de l'instruction publique à la CDIP-Conférence des directions cantonales de l'instruction publique en 2023.

Le séminaire annuel du comité de direction a confirmé l'intérêt d'anticiper le développement de l'Institut en considérant en particulier : (1) les modalités de coordination entre les offres de formation et les attentes du terrain ; (2) celles du recrutement et de la formation de formateurs et formatrices dotés d'un titre et d'une expérience de l'enseignement. L'alliance entre les études et la profession est considéré comme une priorité stratégique à prendre en compte dans l'ensemble du travail de l'Institut.

Cinq postes de maître d'enseignement et de recherche en lien avec les programmes de l'IUFE ont été mis au concours en 2023 à la FPSE-Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation : Didactique des arts ; Didactique des mathématiques ; Gouvernance des institutions et du travail en éducation ; Pratiques d'évaluation et de régulation des apprentissages dans les systèmes d'enseignement ; Travail et développement professionnel en enseignement

Cinq nouveaux postes
de MER

spécialisé (75%). Une sixième ouverture est en cours et concerne le poste professoral en Didactique de l'histoire et de la citoyenneté.

Une heureuse naissance : le LIESS

Le 21 mars 2023, l'IUFE a inauguré son Laboratoire interdisciplinaire des éducations à la soutenabilité de l'IUFE (LIESS). Le projet de ce collectif est de développer la formation et la recherche sur les éducations à la soutenabilité, en privilégiant une démarche inter-voire transdisciplinaire, et de constituer peu à peu un espace d'expertise de ces enjeux. Par une animation forte et des actions collectives structurées, le LIESS souhaite fonctionner comme un incubateur de projets de recherche et de formation, nationaux et internationaux. Pour en savoir plus : www.unige.ch/iufe/recherche/laboratoire-interdisciplinaire-des-educations-a-la-soutenabilite-liess

Isabelle Mili, ancienne directrice de l'Institut entre 2014 et 2022, a donné sa leçon d'« adieux sans paroles » le mardi 6 juin 2023. Ce fut l'occasion de la remercier chaleureusement pour l'ensemble de son action à la tête de l'IUFE et ailleurs dans notre Université.

La cérémonie de remise des diplômes de formation continue a eu lieu le 18 octobre 2023. Celle des diplômes de formation initiale le 8 novembre 2023.

5.3. Perspectives et projets

Un nom inclusif

Après consultation de la présidente du Conseil de l'IUFE, de la directrice du Service égalité & diversité et du Comité de direction de l'Institut, la version épïcène du nom de l'IUFE a fait l'objet d'une consultation élargie. La modification proposée au Conseil de l'Institut du 30 novembre 2023 a été « Institut universitaire de formation pour l'enseignement » (au lieu « des enseignant-es »), formule qui conserve l'acronyme IUFE en rendant inclusive sa raison sociale. Le Conseil a adopté ce changement à l'unanimité.

Le Comité de direction a décidé la création d'un Comité scientifique de la journée d'études et des annales de l'IUFE. Ce groupe est chargé de préparer et d'animer des échanges autour des recherches menées en formation des enseignantes et des enseignants, puis la publication des résultats de ces travaux sur un support numérique d'accès libre. L'opération doit réunir tous les programmes de formation et donc les ordres d'enseignement, et associer les partenaires du terrain scolaire intéressés par les problématiques abordées.

Un groupe de travail interne à l'Institut a été initié pour étudier l'avenir de la formation des formateurs et formatrices à l'enseignement, au plan local mais avant tout romand. Le CAHR s'est en effet lui-même saisi de cet objet, en lien avec l'ancien MAS Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants et les réflexions en cours sur l'avenir du 2CR2D, Centre de compétences romand de didactique disciplinaire.

2027, déménagement planifié

Le plan d'évolution du campus genevois prévoit de concentrer les activités universitaires le long de l'Arve, de transférer deux facultés d'Uni Mail vers le nouveau bâtiment des Vernets, de construire une Maison des étudiant-es sur l'emplacement de Pavillon Mail, et d'intégrer l'IUFE dans Uni Mail. L'horizon de ce déménagement est fixé à l'année 2027.

La Chambre des HEP de Swissuniversities s'inquiète de la pénurie grandissante d'enseignant-es, en particulier dans les cantons alémaniques. Elle a décidé de coordonner ses réponses et sa communication à ce propos. Dans ce contexte, le Conseil national suisse a accepté le 2 mars 2023 une motion demandant l'accès sans examen des titulaires d'une maturité professionnelle aux formations pour l'enseignement primaire. Ce texte a ensuite été refusé par le Conseil des États le 18 septembre 2023. Cette décision correspond à la position qu'avait publiquement défendue la Chambre des HEP à ce propos. Voir : www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20224268. Au-delà de nos frontières, le CSEE-Comité syndical européen de l'éducation vient de publier son cadre d'action pour l'attractivité de la profession enseignante. Accès : www.csee-etu.org. Les crises sectorielles de recrutement doivent nous rendre attentifs à l'évolution globale du statut, des conditions de travail et de la qualification des enseignant-es, dans un contexte social et politique qui peut mettre leur autorité plus ou moins sérieusement en question. Retour p. 3, au cinéma ?

Acronymes

2CR2D	Centre de compétences romand de didactique disciplinaire
AGOEER	Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion
BSEP	Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire
BSSE	Baccalauréat en sciences de l'éducation
CAS	<i>Certificate of Advanced Studies</i> (Certificat de formation continue)
CAHR	Conseil académique des hautes écoles en charge de la formation des enseignant-es
CCEP	Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire et primaire
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignant-es et des cadres
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CSDS	Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
DAS	<i>Diploma of Advanced Studies</i> (Diplôme de formation continue)
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DIP	Département de l'instruction publique
DOMES	Domaine de l'enseignement spécialisé
EDAC	Enseignant-e d'accueil
ELCF	École de langue et de civilisation française
EPT	Équivalent plein-temps
ESCS	Enseignement en situations complexes au secondaire
FEP	Formation en enseignement primaire
FORCONT	Formation continue des enseignant-es
FORDIF	Formation en direction d'institutions de formation
FORENSEC	Formation en enseignement secondaire
FT	Formateur/trice de terrain
HEFP	Haute école fédérale en formation professionnelle
HEP	Haute école pédagogique
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IUFE	Institut universitaire de formation des enseignant-es
MAEP	Maitrise en enseignement primaire
MASE1	Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire
MASE2	Maitrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire
MDAS	Maitre-sse de disciplines artistiques et sportives
MESP	Maitrise en enseignement spécialisé
O2A	Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant-es en formation
OMP	Office médico-pédagogique
SP	Soutien pédagogique
UNIGE	Université de Genève



Institut universitaire de formation des enseignant-es
Université de Genève
40, Bd du Pont d'Arve
CH - 1205 Genève

Direction : Olivier Maulini & Sophie Canellini

iufe@unige.ch

direction-iufe@unige.ch

<https://www.unige.ch/iufe>

© IUFE, novembre 2023
Crédit des images, UNIGE